

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne de fabrication, d'édition et de graphisme, session 2020, dans l'académie de GRENOBLE.

Le président de l'Université Grenoble Alpes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de GRENOBLE, au titre de l'année 2020 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne de fabrication, d'édition et de graphisme, au titre de l'année 2020, dans l'académie de GRENOBLE :

Monsieur PETIT Eric, Technicien de Recherche et de Formation de classe exceptionnelle, Président, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Monsieur VANEL Romain, Ingénieur d'Etudes classe normale CNRS, Expert, Centre National de la Recherche Scientifique, Grenoble.

Monsieur DEVARREWAERE Anthony, Ingénieur d'Etudes de classe normale, Ecole Normale Supérieure de Lyon, Lyon.

Madame GIRARD Valérie, Assistante Ingénieure, Université Grenoble Alpes, Grenoble.

Madame GRESLOU Elisabeth, Ingénieure de Recherche de 1ère classe, Suppléante, Université Grenoble Alpes, Grenoble.

Pour le Président
et par délégation
La Directrice générale des services adjointe
Directrice générale déléguée aux
Ressources humaines, Santé, QVT
Carole Kada
Fait à Grenoble, le 4 juin 2020.

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle B (Sciences chimiques et Sciences des matériaux), emploi-type Technicien-ne en chimie et sciences physiques, session 2020, dans l'académie de GRENOBLE.

Le président de l'Université Grenoble Alpes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de GRENOBLE, au titre de l'année 2020 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle B (Sciences chimiques et Sciences des matériaux), emploi-type Technicien-ne en chimie et sciences physiques, au titre de l'année 2020, dans l'académie de GRENOBLE :

Monsieur OUTIN Jonathan, Technicien de Recherche et de Formation classe normale, Président, Université de Savoie, Le Bourget-du-Lac.

Madame CREPET Agnès, Ingénieure d'Etudes classe normale CNRS, Experte, Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires de Lyon, Villeurbanne.

Monsieur GUERET Rodolphe, assistant ingénieur, Université Grenoble Alpes, Gières.

Monsieur MARTIN David, Chargé de Recherche de classe normale, Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires de Grenoble Alpes, Grenoble.

Madame PERRAUD Aurélie, Technicienne de Recherche et de Formation de classe normale, Université de Savoie Mont Blanc, Chambéry.

Madame BONVALOT Marceline, Maître de Conférences hors classe, Suppléante, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Monsieur FINDLING Nathaniel, Ingénieur d'Etudes classe normale, Suppléant, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Pour le Président
et par délégation
—
La Directrice générale des services 2020
Directrice générale adjointe aux
Ressources Humaines, Santé, QVT
Fait à Grenoble le 3 juin 2020
Carole Kada